



CLUB ATHLETIQUE RENAISSANCE AIGLONS
MEMBRE DE LA FEDERATION CONGOLAISE DE FOOTBALL

DECISION N° 011/CARA/PR/25

Portant mise en place du bureau de la Section Handball

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- ✓ Vu les statuts & règlement du Club Athlétique Renaissance Aiglons;
- ✓ Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Août 2025 ;
- ✓ Vu les conclusions de la réunion du bureau du conseil d'administration du 04 Octobre 2025 ;

DECIDE :

Article 1er: Sont nommés membres du Comité de la Section Handball, les personnes dont les noms et attributions sont désignés ci-après :

- | | |
|---------------------------------|----------------------|
| - Président : | MONKA Bruno Wilfried |
| - Vice-Président : | LEKOUNDZOU Patrice |
| - Secrétaire Général : | GOMBE Celestin |
| - Secrétaire Général Adjoint : | KAYA TIETIE |
| - Trésorière Générale : | DEY Fanny |
| - Trésorière Générale Adjoint : | NDINGA Dafnay |

Membres :

- NOTE Didace
- PAHAPA Jean Patrice
- ABEMANE Angélique

Article 2 : La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Brazzaville, le 07 Octobre 2025

Eric Alain MANTOT

